

Demande déposée le 29/08/2026 et complétée le 29/08/2026		N° DP 068 302 26 00034	
Par :	LILI'LOU		
Demeurant à :	13 RUE DU VALLON 68700 STEINBACH	Surface de plancher:	14 m ²
Sur un terrain sis à :	10 Rue de Brignais 68520 Schweighouse-Thann 302 03 86		
Nature des Travaux :	SAS D'ENTREE ET TERRASSE		

Le Maire de la Ville de Schweighouse-Thann

VU la déclaration préalable présentée le 29/08/2026 par LILI'LOU,
VU l'objet de la déclaration :

- pour SAS D'ENTREE ET TERRASSE ;
- sur un terrain situé 10 Rue de Brignais ;
- pour une surface de plancher créée de 14 m² ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
VU l'affichage en mairie en date du 31/08/2026 de l'avis de dépôt,
VU le PLU approuvé le 04.07.2017, modifié le 12.12.2019,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

Fait à Schweighouse-Thann, le

09 SEP. 2026

Le Maire
Christian FUCHS



Si votre projet comporte un volet démolition, en application de l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, vous ne pouvez pas entreprendre les travaux de démolition avant la fin d'un délai de 15 jours à compter de la plus tardive des deux dates suivantes :

- Soit la date à laquelle vous avez reçu notification du présent arrêté
- Soit la date de transmission de cet arrêté au préfet.